Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 50 (1914)

Heft: 21

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L^me ANNÉE — LAUSANNE

N° 21. — 23 Mai 1914

L'ÉDUCATEUR

(L'Educateur et l'Ecole réunis.)

SOMMAIRE : *Congrès de Lausanne et conférences du cinquantenaire. — L'enseignement ménager en Allemagne. — Autres temps. — Chronique scolaire : Vaud. France.* — PARTIE PRATIQUE : *Récitation. — Langue maternelle. — Dictées historiques. — Géographie (Lecture). — Arithmétique.*

CONGRÈS DE LAUSANNE ET CONFÉRENCES DU CINQUANTENAIRE

Nous pensons rendre service à ceux de nos membres qui préparent déjà maintenant leurs plans de vacances, en donnant ci-dessous les grandes lignes du programme élaboré par le Comité d'organisation du Congrès. Des modifications de détail pourront y être apportées, des compléments divers viendront l'enrichir, mais on pourra se rendre compte que les journées pédagogiques de Lausanne mériteront qu'on y prenne part.

CONFÉRENCES DE CINQUANTENAIRE
(15 et 16 juillet)

Ces conférences s'ouvriront le mercredi 15 juillet, à 9 ½ h., de façon à permettre à tous les auditeurs de quitter leur domicile le matin même. Elles seront au nombre de neuf; voici leurs titres et les noms des conférenciers qui ont bien voulu nous accorder leur concours :

M. Maurice Millioud, prof. à l'Université de Lausanne : *Questions actuelles*, 2 heures.

M. Ed. Claparède, prof. à l'Université de Genève : *La psychologie expérimentale et son importance pédagogique*, 2 heures.

M. Quartier-la-Tente, conseiller d'Etat de Neuchâtel : *Les progrès de la législation scolaire en Suisse dès 1848*, 1 heure.

M. Decroly, prof. à l'Université de Bruxelles : *La pédagogie des anormaux*, 3 heures, dont une séance de projections.

M. Frey, prof. à l'Ecole normale de Lausanne : *Le principe du travail dans l'enseignement*, 1 heure.

Ces conférences auront lieu avec l'horaire général suivant :

Mercredi 15 juillet : de 10 à 12 h., de 3 à 5 h. et à 8 ½ h. du soir (projections).

Jeudi 16 : matinée.

Une excursion aux environs de Lausanne sera prévue pour l'après-midi du 16 juillet.

Nous rappelons que les conférences sont *gratuites pour les membres de la S. P. R.;* ils voudront bien toutefois nous aviser de leur participation, afin que nous puissions prendre les dispositions nécessaires.

Une finance d'inscription de fr. 10.— sera perçue des auditeurs non-sociétaires.

L'*Educateur* publiera, dans un de ses prochains numéros, le canevas de quelques-unes des conférences.

Les participants qui le désireraient pourront obtenir des logements pour le soir du 15 juillet par les soins de la Commission des logements du Congrès : dans ce cas, ils voudront bien en faire la demande à temps.

Les inscriptions aux conférences sont reçues, dès maintenant, par le président de la Commission des conférences (E. Briod, « La Paisible », Cour sous Lausanne). Le nombre des places étant forcément limité, les sièges seront réservés dans l'ordre d'inscription.

CONGRÈS ROMAND
(17 et 18 juillet)

Comme à l'ordinaire, il s'ouvrira la veille, soit le jeudi 16, par la réunion du Comité central et une soirée de réception au Casino de Montbenon. Disons d'emblée, que cet édifice est mis à la disposition du Congrès pour ces trois journées par la Municipalité de Lausanne ; nous la remercions vivement ici de cette nouvelle et précieuse marque d'intérêt qu'elle donne à notre réunion. Dans ce site splendide et ces locaux confortables, notre famille pédagogique romande ne peut que célébrer une heureuse fête.

Le programme des deux jours de congrès se déroulera selon l'ordre habituel :

Première journée : Séance du Congrès (discussion des deux rapports et revision des statuts); banquet et soirée au Casino.

Deuxième journée : Séances des sections ; séance administrative de la S. P. R. ; banquet et excursion.

Nous n'avons pas à entrer maintenant dans le détail de ce programme ; précisons toutefois deux points importants :

La réunion du 18 juillet de la section vaudoise prend cette année une importance tout à fait exceptionnelle, puisqu'elle remplace la réunion trisannuelle de la Société pédagogique vaudoise, fondue cette année dans le Congrès romand. Le temps restreint généralement prévu dans le programme de nos congrès pour les séances des sections était absolument insuffisant en cette occasion, puisque la section vaudoise doit prendre cette année des résolutions importantes, notamment en ce qui concerne son affiliation à la Société vaudoise des secours mutuels. La majeure partie de la matinée du 18 sera donc réservée aux séances de sections, un temps suffisant restant toutefois libre pour la séance administrative de la Romande, dont la durée dépasse rarement une heure et demie.

Le deuxième point auquel nous avons fait allusion est celui de l'excursion qui clôture le congrès. Le Comité d'organisation s'en est tenu jusqu'ici au traditionnel tour du Haut-Lac qui offre l'immense avantage de grouper toute notre famille romande, pendant les dernières heures de sa réunion, dans l'un des beaux bateaux de la Compagnie de Navigation du Léman, en face d'une nature sans pareille. L'heure du retour sera fixée assez tôt pour permettre à chacun de rentrer le soir même dans ses pénates.

Au reste, toutes informations utiles seront données à temps voulu par le Comité d'organisation, que préside avec dévouement M. J. Lavanchy, inspecteur des écoles communales de Lausanne. Notre intention, en publiant ces lignes, était seulement de renseigner les lecteurs de l'*Educateur* sur le programme général de notre réunion, et de répondre ainsi collectivement à diverses demandes de renseignements qui nous sont parvenues.

Pour le Bureau de la S. P. R. :
Ernest Briod, président.

L'ENSEIGNEMENT MÉNAGER EN ALLEMAGNE, SPÉCIALEMENT EN SAXE

En Saxe, l'enseignement ménager est donné dans chaque école primaire de jeunes filles, comme dans toute école secondaire. Une maîtresse spéciale est chargée de la cuisine et du repassage ; une autre, de la couture. De douze à seize enfants travaillent à la fois à la cuisine ; quatre forment une *famille*. Chaque famille doit préparer son repas.

En général, la cuisine possède un fourneau à très large surface, autour duquel on peut circuler librement. Parfois au contraire, elle compte autant de petits fourneaux que de groupes d'élèves, c'est-à-dire trois ou quatre.

Dans les nouvelles écoles, chaque *famille*, outre son fourneau, dispose d'une table et d'un buffet, muni de toute la batterie de cuisine et de la vaisselle nécessaires. Ainsi il n'y a pas à craindre que les élèves perdent leur temps ; que les trois quarts d'entre elles en soient réduites, pendant la leçon, à regarder travailler l'autre quart.

Pour les jeunes filles qui ont quitté l'école et qui éprouvent le besoin d'avoir une initiation ménagère plus complète, se trouvent organisés, dans chaque ville, des *cours permanents* de cuisine, repassage et couture. Ces cours ont lieu le matin, pour les jeunes filles de la bourgeoisie ; le soir — après la sortie des ateliers et usines — pour les ouvrières.

En outre, par toute la campagne, fonctionne le système des fameux *cours ménagers ambulants*. Organisés depuis 1901, ils emploient, en Saxe, plus de vingt institutrices. Chaque cours a une durée de six à huit semaines et doit, avant tout, *s'adapter aux conditions d'existence du pays*. Dans une région agricole, il a lieu le matin ; le soir, dans une contrée industrielle. S'il s'agit d'un milieu de riches propriétaires — comme c'est le cas pour le cours supérieur de la *Sprée* — on initiera les jeunes filles non seulement à la cuisine ordinaire, mais à la fine cuisine bourgeoise — ce que l'on ne fera pas avec les ouvrières.

* * *

Dans certains districts de l'Allemagne du Nord — pays plus

agricole que manufacturier — ces cours ont même lieu matin et soir, pour la même catégorie d'élèves. La matinée est consacrée à la cuisine ; l'après-midi, au lavage du linge, au repassage, au raccommodage et à la couture.

Ces cours sont très fréquentés. Le nombre des demandes d'inscription est généralement supérieur à celui des élèves qu'on y peut admettre. D'autre part, ils *sont payants*. Leurs organisateurs sont persuadés qu'un enseignement gratuit est toujours beaucoup moins considéré que le même enseignement « qui a coûté quelque chose ».

* * *

La préparation des maîtresses d'enseignement ménager se fait dans des écoles normales spéciales. La Saxe en possède quatre, à Dresde, Chemnitz, Zittau et Leipzig. La durée des études y est d'un an et demi. Un examen universitaire en marque la fin. Ces écoles normales sont, en général, des écoles modèles d'enseignement ménager. Celle de Dresde est établie dans une villa très claire, fort coquette, construite au milieu d'un jardin. L'enseignement qu'on y donne est à la fois théorique et pratique. Une école d'application où les normaliennes s'exercent à enseigner est annexée à l'école normale. D'après un arrêté ministériel, le nombre des normaliennes ne peut être supérieur à 16. Il est impossible, avec plus de 16 élèves, d'arriver à un bon résultat. C'est, du moins, ce qu'on entend dire dans toutes les écoles d'enseignement ménager allemandes.

L'enseignement de la couture, sauf dans les villages, est toujours confié, en Saxe, à des maîtresses spéciales. Ces maîtresses se préparent, d'habitude, dans des écoles normales spéciales, écoles normales de travaux manuels.

* * *

En Prusse, les conditions sont un peu différentes. L'école normale *Frœbel-Pestalozzi* prépare les normaliennes à être, à la fois, des maîtresses d'enseignement ménager et de couture. Les études y sont plus longues. Leur durée est de trois ans. D'autre part, pour assurer à la femme une plus grande compétence dans ses devoirs de mère de famille, des *cours ambulants d'infirmière*

garde-malade sont organisés, pour la campagne. Ils ont pour but d'apprendre à toute femme à remplir, auprès des siens, le rôle d'une bonne garde-malade. Ces cours comprennent huit leçons, de deux heures chacune. Ils se bornent presque toujours à des travaux pratiques : cataplasmes, pansements, bandages, mesure de la température, transport d'un malade, changement de la literie... Un ou deux lits sont toujours à la disposition de la maîtresse et des enfants jouent le rôle de malades.

Autres Temps.

Au commencement du siècle passé, on pouvait voir, dans une de nos localités industrielles, plus de cent enfants, de 5 à 17 ans, réunis dans une même salle et sous la direction d'un seul maître pour apprendre la lecture, la grammaire, le calcul, le chant, le catéchisme et un peu de géographie et d'histoire. Ce maître faisait régner la discipline et l'ordre nécessaires, non pas avec des surveillants ou auxiliaires — comme cela se pratique encore aujourd'hui — mais à l'aide d'un nerf de bœuf qu'il maniait avec succès ; il était d'ailleurs à la hauteur des circonstances. Qu'on en juge :

La classe se tenait au rez-de-chaussée de la maison de ville, dans une chambre contiguë à celle de la justice et au cabaret qui servait de salle d'attente aux accusés et aux plaideurs. Il y avait en plus, dans l'édifice, une boucherie, une écurie et une remise pour la pompe à incendie ; à l'un des angles de la maison, le tourniquet, instrument de supplice encore en usage à cette époque et de l'autre côté, le cimetière où le régent, appelé souvent à faire lui-même les oraisons funébres, se rendait en passant par l'une des fenêtres de l'école.

Il est facile de comprendre que, dans de telles conditions, l'enseignement était ce qu'il pouvait. En grammaire, par exemple, il ne devait pas être très remarquable. Un cours de langue française rédigé par l'instituteur lui-même et qui fut, paraît-il, en usage dans d'autres écoles, commençait par cette phrase : « Malgré que le public ait déjà un grand nombre de grammaires entre les mains, je me suis néanmoins proposé de donner celle-ci qui, tout en travaillant pour mon utilité, le sera vraiment pour celle de tous ceux qui ont du goût pour les principes de l'orthographe française. »

Cet échantillon suffit, pensons-nous, pour donner une idée de ce qu'on pouvait apprendre dans ce manuel. Une chose certaine, c'est que ceux « qui avaient du goût » pour l'étude de l'orthographe, ne devaient pas tarder à le perdre !

Dans un autre ordre d'idées, les progrès réalisés depuis un siècle ne sont pas moins accentués et importants : « Il importe », lisons-nous dans un mémoire écrit en 1811, « de donner aux filles des femmes pour institutrices, dès le plus bas âge, plutôt que de confier leur éducation à des régents.

» L'éducation d'une fille n'exige pas le même degré d'étendue que celle des garçons, ainsi l'écriture ne paraît pas aussi nécessaire aux filles de la campagne

qu'aux garçons; on pencherait même à croire qu'elle entraîne, pour les premières, plus d'inconvénients que d'utilité : Il ne s'agit pas de faire des jeunes paysannes des savantes, ni de les mettre en état d'entretenir des correspondances dont le danger est plus apparent que les avantages qui pourraient en résulter. Il suffit qu'une fille sache lire correctement; c'est tout ce qu'il faut pour le plus grand nombre; il suffit qu'elle apprenne son catéchisme et qu'elle soit en état de suivre le chant des psaumes. C'est à cela que doit se borner son éducation, pour ce qui concerne l'instruction proprement dite. »

Que d'hérésies dans ces quelques lignes pour nous, citoyens du XXme siècle ! Nous comprenons mieux aujourd'hui et tout autrement le rôle qui incombe à la femme dans la société ; et, malgré le « danger » qui peut en résulter, nous tendons à en faire, dans tous les domaines, l'égale de son « maître et seigneur » d'autrefois. Autres temps, autres mœurs ! A. Grandjean

---

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — † **Samuel Badel.** — Encore un de de ces départs prématurés, inattendus qui depuis quelque temps creusent sans merci des brèches au sein du corps enseignant vaudois.

Samuel Badel débuta dans la carrière de l'enseignement en 1889, à Saubraz, où il resta jusqu'en 1895; de là, il alla à Chamblon et en 1900, il est appelé à la tête de la classe de Berolle, qu'il dirigea jusqu'au 19 mars 1914. Il dut donner sa démission pour cause de santé, après avoir été remplacé pendant tout l'hiver. Dans l'espérance de pouvoir gagner encore quelque peu sa vie, Samuel Badel vint se fixer à Lausanne, où il pensait trouver une occupation en dehors de l'enseignement, car une maladie nerveuse l'empêchait de prendre la direction d'une nouvelle classe. Mais hélas ! la maladie s'aggrava rapidement et en huit jours ce dévoué collègue était fauché par la mort inexorable, à l'âge de 45 ans.

Samuel Badel fut un excellent camarade, jovial, aimable, dévoué, toujours prêt à rendre service, lorsqu'on faisait appel à sa collaboration. Ce fut un instituteur aimé de ses élèves, très apprécié de ses supérieurs et des autorités communales et scolaires. Son départ, si soudain, si inattendu, a attristé profondément ses collègues et amis ; le souvenir de Samuel Badel demeurera longtemps gravé dans la mémoire de tous ceux qui l'ont connu. Au nom du corps enseignant vaudois tout entier, nous adressons un dernier et suprême adieu à celui qui n'est plus ; aux orphelins qu'il laisse derrière lui et à sa chère compagne éplorée par ce deuil cruel, nous présentons nos sincères condoléances et l'expression de notre plus profonde sympathie.

*** † **Georges Blanc.** — Samedi 9 mai, par un temps pluvieux et froid, un nombreux cortège de parents et d'amis accompagnait au champ du repos la dépouille mortelle de Georges Blanc, un vétéran de l'enseignement.

Au bord de la tombe, M. Rochat, instituteur à Lovatens, a retracé, en termes émus, la carrière si bien remplie du défunt. Breveté en 1852, Georges Blanc en-

seigna à Montpreveyres pendant 11 ans, puis à Lovatens pendant 23 ans. D'une constitution étonnamment robuste, il prit sa retraite pour se livrer tout entier à l'exploitation de son domaine à Brenles, où il fit encore entre temps quelques remplacements.

Georges Blanc fut, dans toute la force du terme, un homme de travail et de devoir. Il eut aussi la joie de voir, à la fin de sa vie, que son enseignement avait porté beaucoup de fruits, à Lovatens surtout, localité qu'il aima tout particulièrement. Malgré son grand âge, il suivait avec intérêt ce qui touchait à l'enseignement et à l'école.

Frappé dans le courant de l'hiver d'une maladie qui ne pardonne pas, il attendait la mort avec résignation et il s'éteignit doucement, à l'âge de 82 ans, encore en pleine possession de ses facultés. C'est une bonne figure de vieillard qui disparaît et qu'il sera pénible de ne plus rencontrer.

A sa famille, si cruellement éprouvée par la perte de son vénéré chef, nous présentons ici l'expression de toute notre sympathie. A. D.

⁂ **Retraite.** — M. Monney, instituteur à St-Georges, vient de prendre sa retraite, après trente-deux années d'enseignement. Nous nous faisons un plaisir de rappeler ici la carrière pédagogique de ce vétéran, carrière de devoir et de dévouement. M. Monney débuta en 1882, à Peney-le-Jorat. Dans ce village, son activité fut bienfaisante ; il fut le promoteur des pépinières scolaires, tant forestières que fruitières. M. Monney avait l'âme paysanne et il sut inculquer à ses nombreux élèves l'amour du sol et de la campagne. En 1895, il est appelé à la tête de la classe de St-Georges et c'est là où il accomplit la plus grande partie de sa tâche d'instituteur et d'éducateur. Son activité dans ce dernier village ne passa pas inaperçue ; bien vite on sut voir en lui le maître dévoué et consciencieux, tenant haut et ferme le drapeau de l'école ; ses nombreux élèves lui gardent un souvenir de reconnaissance. Travailleur infatigable, M. Monney éleva une nombreuse famille ; il eut la joie de voir un de ses fils embrasser la carrière de l'enseignement, carrière que lui-même aimait par-dessus tout et à laquelle il consacra son amour, ses forces et le meilleur de sa vie. Aussi lui souhaitons-nous une longue et bonne retraite, exempte de soucis et de maladie. C'est le vœu que nous formons pour notre dévoué collègue et ami.

⁂ **Augmentations.** — Le mouvement continue toujours d'une façon réjouissante. Voici les dernières augmentations à signaler : Grancy, fr. 100 à l'instituteur ; Vufflens-la-Ville, fr. 100 à l'instituteur et fr. 50 à l'institutrice ; Denezy, fr. 100 aux deux membres du corps enseignant ; Le Mont, 4 augmentations de fr. 50 pour les instituteurs et fr. 40 pour les institutrices, après 5, 10, 15 et 20 ans d'enseignement dans le canton. A qui le tour maintenant et à quand la dernière commune ? Nous livrons cela à la méditation des retardataires.

A. D.

FRANCE. — On annonce la mort de M. Gasquet, directeur de l'enseignement primaire au Ministère de l'instruction publique. M. Gasquet a été le réorganisateur des écoles primaires supérieures.

PARTIE PRATIQUE

RÉCITATION

Moulins fragiles.

On prend une tige de paille ;
Délicatement on la taille
Pour former quatre petits bras
Qu'on redresse sans embarras.

Il suffit ensuite qu'on glisse
Une autre paille fine et lisse
Dans celle qu'on vient de tailler,
Et le vent n'a plus qu'à souffler.

On voit alors ces bras très frêles
Frissonner ainsi que des ailes,
Osciller un peu sous le vent,
Et puis tourner rapidement.

J. JOVELET.

TRAVAIL MANUEL : Préparer avec des brins de paille de petits moulins que l'on fera tourner au gré du vent. Avec des petites baguettes de bois on peut aussi préparer des moulins qui marcheront sous l'eau tombant d'un robinet.

LANGUE MATERNELLE

Les belles images (*Suite*).

VI. ORTHOGRAPHE. EXERCICES DE STYLE.

1. **Le lion** est appelé le roi des animaux. Il est plein de force et de courage. Sa voix est terrible. Elle épouvante toutes les bêtes qui vivent dans son voisinage. Une longue crinière ombrage sa tête et son cou. Le lion vit dans les pays chauds. C'est un carnassier redoutable. Il peut faire des bonds de quatre ou cinq mètres.

VOCABULAIRE : sa voix, la bête, la crinière (crin), un carnassier, des bonds (bondir) ; — épouvanter, ombrager ; — lion, lionne, lionceau.

DEVOIR : Texte à mettre au pluriel.

RÉDACTION : Dites ce que vous savez du lion.

2. **L'éléphant** est le plus grand de nos quadrupèdes. Il aime les forêts épaisses et les bords des fleuves. Sa nourriture est végétale et se compose de racines, d'herbes, de grains et de fruits. L'éléphant est un animal très intelligent. Il n'est ni sanguinaire, ni féroce. On le domestique facilement. Il s'attache à son maître et lui est soumis. A l'aide de sa trompe, il accomplit les tâches les plus pénibles.

VOCABULAIRE : racine ; — sanguinaire (sang), féroce ; — accomplir ; — à l'aide.

RÉDACTION : Composez six phrases sur l'éléphant.

3. **Le chameau.** Ce mammifère ruminant vit dans les contrées sablonneuses de l'Afrique et de l'Asie. Sa tête est petite et son cou très long. Ses jambes sont grêles mais robustes. Sa peau est couverte d'un poil brun ou châtain. Le chameau traverse le désert avec rapidité. Il porte de lourdes charges. Il peut rester plusieurs jours sans boire ni manger. C'est une bête précieuse pour son maître qui boit son lait, mange sa chair et s'habille de son poil. Le chameau a deux bosses sur le dos. Celui qui n'en a qu'une est appelé dromadaire.

Vocabulaire : sablonneux, grêle, châtain, précieux (se); — le dromadaire, la bosse (un bossu), le désert (le dessert), le chameau, la chamelle, chamelon (petit), chamelet (jeune chameau), chamelier (qui soigne, qui conduit les chameaux).

Rédaction : Quelques phrases sur le chameau.

Proverbe : Le chameau ne voit pas sa bosse, mais il voit fort bien celle de son voisin.

4. **L'hippopotame** est un mammifère à peau nue qui peut atteindre quatre mètres de long. Ses formes sont massives. Sa tête est énorme. Ses jambes sont courtes. Son ventre traîne presque à terre. Il passe sa vie dans les grands fleuves de l'Afrique. On le chasse pour l'ivoire de ses dents, qui est plus beau et d'un grain plus fin que celui de l'éléphant.

Vocabulaire : l'Afrique; — l'ivoire, la dent; — massif, massive.

5. **L'ours** est un mammifère sauvage, grand et fort. Ses pattes sont garnies de griffes terribles. Sa gueule est pourvue de crocs redoutables. Sa fourrure est épaisse. L'ours habite les forêts de la montagne. C'est un animal intelligent, rusé et prudent. Il grimpe facilement sur les arbres. Quand le chasseur l'attaque, il se défend avec courage. On peut lui apprendre à danser au son de la musique. Les ours sont des carnassiers. Il en est, cependant, qui vivent de racines, de fruits et de miel.

Vocabulaire : la gueule, le son, la fourrure, le croc (pron. cro) ; — intelligent; prudent; — se défendre, attaquer, danser; — cependant; — ours, ourse, ourson.

Elocution: Un ours mal léché.

6. **Le renne** ressemble au cerf, mais il est plus trapu. Son pelage, en partie laineux, est d'un brun grisâtre en été et devient presque blanc en hiver. Le renne ne peut vivre que dans les contrées les plus froides. Il remplace, pour les peuples du Nord, le cheval, la vache et le mouton. Il traîne de lourds fardeaux. Sa course est rapide. Le renne est un herbivore. En hiver, il se contente d'une mousse qu'il trouve sous la neige. Sa chair est estimée.

Vocabulaire : la mousse, le fardeau, la chair (viande); — trapu, laineux, grisâtre, herbivore; — ressembler, remplacer.

Rédaction : Six phrases sur le renne.

7. Chez les Fromentin.

Les élèves compléteront les phrases en trouvant les mots placés entre parenthèses.

Germain, le domestique, attelle... (le cheval). Jean trait... (ses vaches). Les poules caquettent et le... (coq) chante. Le... (chien) aboie devant... (sa niche). Les canards... (barbotent) sur l'étang. Les... (pigeons) roucoulent sur le toit.

Les... (hirondelles) gazouillent sur les contrevents de la fenêtre. Le... (porc) grogne dans son étable. Là-bas, dans la prairie, le petit agneau gambade près de... (la brebis), sa mère.

8. Comment les animaux peuvent être.

Complétez la phrase en choisissant pour chaque animal le qualificatif, puis mettez ce devoir au pluriel.

Le singe est... Le mulet est... Le cheval est... Le tigre est... Le perroquet est... La chèvre est... Le lion est... Le porc est... L'éléphant est... L'ours est... Le serpent est... La brebis est... Le chien est... L'hippopotame est... Le lion est... L'âne est... Le bœuf est...

9. Les cris des animaux.

Le chat... (miaule). Le chien... (aboie). Le mouton... (bêle). L'ours... (grogne). L'âne... (brait). La poule... (caquette). Le corbeau... (croasse). La grenouille... (coasse). Le rossignol... (chante). L'hirondelle... (gazouille). Le serpent... (siffle). Le pigeon... (roucoule). Le lion... (rugit). Le loup... (hurle). Le singe... (crie). Le bœuf... (beugle). L'abeille... (bourdonne). Le cheval... (hennit). Le coq... (coquerique). Le dindon... (glousse). Le moineau... (pépie). Le perroquet... (parle).

10. Nourriture des animaux.

Nommez un animal qui mange des grains ? ronge des fruits ? broute l'herbe ? suce le sang ? happe les moucherons ? déchiquette une proie ? vit de miel ? dévore les cadavres ? gobe la mouche ? se gave de salades ?

11. Les petits des bêtes.

Lion (lionceau). Ourse (ourson). Aigle (aiglon). Cheval (poulain). Loup (louveteau). Chat (chaton). Brebis (agneau). Poule (poussin). Vache (veau). Chèvre (chevreau). Baleine (baleineau). Dindon (dindonneau). Souris (souriceau). Oie (oison). Porc (porcelet). Canard (caneton). Ane (ânon).

Comment s'appelle le petit du lion ? (etc.)

12. Armes et défenses des animaux.

Les griffes... (du chat). Les cornes... (du bœuf). Le bec... (du moineau). Les serres... (de l'aigle). La trompe... (de l'éléphant). Les crocs... (du chien). Les piquants... (du hérisson). Les pinces... (de l'écrevisse). Le venin... (du serpent). Le dard... (de l'abeille). Le sabot... (du cheval). Les dents... (du loup).

13. Emblèmes tirés du règne animal.

Le lion est l'emblème (de la force) ; l'éléphant (de l'intelligence) ; l'âne (de l'ignorance) ; le castor (de l'industrie) ; le chat (de l'indépendance) ; l'agneau (de la douceur) ; le mulet (de l'entêtement) ; le papillon (de la légèreté) ; l'abeille (du travail) ; la fourmi (de la prévoyance) ; le serpent (de la prudence) ; le renard (de la ruse) ; le rat (de la destruction).

VII. Récitation : La vipère et la sangsue.

« Nous piquons toutes deux, commère,
A la sangsue, un jour, disait une vipère,

Et l'homme, cependant, te recherche et me fuit.
D'où vient cela ?

— D'où vient ? répliqua la sangsue ;
C'est que ta piqûre le tue,
Et que la mienne le guérit. »

LE BAILLY.

VOCABULAIRE : La vipère, la sangsue (sang), la commère (le compère), la piqûre (piquer) ; — guérir.

Sangsue : Sorte de ver qui vit dans l'eau; elle est employée en médecine pour tirer du sang à un malade.

RÉFLEXION : L'homme recherche la sangsue dont la piqûre est bienfaisante; mais il s'éloigne de la vipère dont la piqûre est quelquefois mortelle.

IDÉE A DÉGAGER : **A chacun selon son mérite.**

A. REGAMEY.

DICTÉES HISTORIQUES ET MORALES

D'après A. Daguet.

Degré supérieur.

Bons conseils.

« Vous êtes devenus forts par la puissance de vos bras réunis, disait Nicolas de Flüe aux membres de la diète de Stanz, et vous allez maintenant vous diviser pour un vil butin ! Ah ! que le bruit de votre déshonneur ne se répande pas dans les contrées voisines ! Vous, villes, renoncez à des droits qui blessent d'anciens Confédérés ; vous, campagnes, rappelez-vous les combats que Fribourg et Soleure ont soutenus à vos côtés ; recevez-les dans votre alliance.

» Confédérés, n'étendez pas trop la haie qui vous enferme ; ne vous mêlez pas des querelles étrangères ; gardez-vous de toute dissension ; loin de vous la pensée d'accepter de l'or pour prix de la patrie ! »

REMARQUES : La diète de Stanz s'ouvrit à la Noël de l'an 1481 ; elle avait pour but de mettre fin aux différends qui s'étaient élevés entre les Confédérés à la suite des guerres de Bourgogne.

Déshonneur, composé de honneur ; les dérivés n'ont qu'un *n*, le mot honneur étant formé du mot latin *honor*, honorer, honorable, déshonorant, etc.

DEVOIR. Indiquez un dérivé de chacun des mots suivants : *fort, bras, membre, bruit, déshonneur, voisin, blesser, ancien, confédéré, campagne, combat, Fribourg, querelle, or, prix, patrie,* etc.

RÉDACTION : 1. Conseils d'un père à son fils à la suite d'une querelle que ce dernier a eue avec un de ses camarades.

2. Racontez ce que vous savez de Nicolas de Flüe.

Courage d'une femme.

L'établissement de la réforme divisa profondément les Grisons, qui furent exposés aux horreurs de la guerre pendant près de quatre-vingts ans ; à la lutte

confessionnelle se joignit, dans cette contrée, celle des partis politiques. Voici un épisode de cette longue guerre.

Aveuglés par la haine, les habitants du pays ne cessaient de s'entre-déchirer. On en vint aux mains dans l'Engadine où deux frères, Augustin et Antoine Travers, commandaient les armées opposées. Déjà le canon avait porté la mort dans les deux camps, lorsque les épouses et les sœurs des combattants, conduites par une femme magnanime, Anne Juvalta, se jetèrent au milieu de la mêlée et parvinrent à arrêter l'effusion du sang.

Remarque : Cette longue guerre dura de 1560 à 1640.

Devoir : Trouvez les mots simples qui ont servi à la formation de : *établissement, profondément, exposer* et *opposer, confessionnel, commander, combattant, malheureusement.*

Rédaction : Racontez un autre des actes d'héroïsme de notre histoire.

Ecoles secondaires.

Un grand homme.

Le roi des naturalistes suisses, c'est Conrad Gesner, de Zurich, surnommé le « Pline de l'Allemagne ». Ce nom qu'il reçut de ses contemporains ne dit qu'une partie de ses travaux et de sa gloire. Pline, dans son histoire naturelle, avait étudié une seule classe des êtres de la création : les animaux. Nouvel Aristote, le médecin et professeur Gesner embrassa toute la nature dans ses recherches et ses conceptions. Tête philosophique et encyclopédique, il ne se borna pas à l'étude des faits ; il osa remonter des effets aux causes, et à la cause première, qui est Dieu, « père de la nature et de l'humanité. »

Bien supérieure à celle de Pline, son excellente histoire des animaux posa la base de la zoologie moderne. La botanique lui doit un essai de classification systématique (d'après le système de la fructification), un catalogue de plantes en quatre langues et le dessin de mille cinq cents végétaux ; la minéralogie, un traité sur les fossiles, les pierres et les gemmes ; la médecine, la réimpression des meilleurs ouvrages connus sur cette partie de la science, avec des additions précieuses tirées de son propre fond. Il améliora l'organisation des pharmacies à Zurich, fonda un musée pour toutes les parties des sciences naturelles ; établit des jardins botaniques pour son usage et donna la première idée d'un jardin public des plantes. Que de services ce grand homme eût pu rendre encore à la science, s'il ne lui eût pas été ravi par la peste alors qu'il était dans la force de l'âge et de son talent !

Remarques : *Conrad Gesner* naquit le 26 mars 1516 à Zurich, où il mourut à l'âge de 49 ans.

Pline, naturaliste romain, auteur d'une « Histoire naturelle » en 37 volumes, périt lors de l'éruption du Vésuve, en l'an 79. Il ne doit pas être confondu avec *Pline-le-Jeune*, son neveu, littérateur et auteur de « Lettres » célèbres.

Devoir : Expliquez les expressions : « le *Pline de l'Allemagne* », « *nouvel Aristote* » et l'orthographe des mots *fond* et *eût pu rendre.*

A. Grandjean.

GÉOGRAPHIE.-LECTURE.

Le canal de Panama.

La date officielle de l'ouverture du canal de Panama est fixée au 1er janvier 1915. Le colonel Goethals, qui fut l'ingénieur-directeur des travaux est nommé administrateur général de la zone du canal et il a, sous ses ordres, un personnel comprenant 2500 employés [1].

Le percement du canal de Panama, qui est sans contredit la plus importante des entreprises modernes, a exigé un travail colossal. De tous temps — déjà à l'époque de Charles-Quint — les milieux maritimes ont cherché à résoudre le problème de l'union des deux océans. Ce sont des Français qui, les premiers, commencèrent les travaux. On avait vu à l'œuvre Ferdinand de Lesseps lors du percement du canal de Suez, on avait confiance en lui, on n'hésita pas à lui donner l'entreprise. Dès le début, tout alla bien. Mais bientôt les difficultés surgirent, et les capitaux firent défaut. Il fut impossible d'obtenir de nouveaux emprunts, alors ce fut un sauve-qui-peut général, la plus retentissante des faillites modernes. Cependant, l'idée de Ferdinand de Lesseps et de ses collaborateurs devait porter ses fruits, puisqu'un quart de siècle à peine s'est écoulé entre la faillite de la malheureuse entreprise et le couronnement de l'œuvre.

L'étroite bande de terre qui unit les deux Amériques et sépare l'Océan Atlantique du Pacifique — l'isthme de Panama — n'a qu'une largeur de 56 kilomètres. Mais son sol, très accidenté, n'a pas permis d'établir le canal en ligne droite, aussi a-t-il une longueur totale de 81 km., dont 65 km. en terre ferme. Sa profondeur normale est de 12 m. 20 et sa largeur moyenne de 150 mètres. Le canal part de la baie de Limon, non loin de Colon, ville sur l'Atlantique. Il suit, en partie la rivière Chagres dont il coupe 28 fois le cours, puis traverse le lac de Gatun. De là, il franchit les défilés montagneux de la Cordillière des Andes, dont le plus haut point est la tranchée de Culebra, puis il passe les écluses de Pedro-Miguel et de Miraflorès pour aboutir à Balboa sur le Pacifique, non loin de la petite ville de Panama.

Le canal ne traverse qu'un seul lac, celui de Gatun qui n'est autre qu'un vaste marécage formé par la rivière Chagres. Ce lac varie beaucoup de niveau, à cause des pluies. Pour obtenir un niveau stable, on a eu recours à un barrage en enrochement. De cette façon, le lac a toujours une hauteur normale de 25 m. 90 au-dessus du niveau de la mer. En outre, il a fallu construire, sur toute la longueur du canal, trois grands groupes d'écluses dont le plus important est celui de Gatun, qui donnera aux navires l'accès de l'Atlantique. On estime que les vaisseaux mettront trois heures pour le passage des trois groupes d'écluses, soit une heure et demie pour celles de Gatun et le même temps pour les écluses de Pedro-Miguel et Miraflorès qui livreront aux paquebots l'accès du Pacifique. Pour aller d'un océan à l'autre, un navire mettra dix à douze heures.

Ces écluses, admirablement construites, sont munies de lourdes portes d'acier à deux vantaux, dont la hauteur varie entre 15 et 25 mètres. Dans les écluses — qui sont de longs bassins rectangulaires — le halage des navires se fera au moyen de quatre locomotives électriques par bâtiment, marchant à une vitesse

[1] Ce chiffre et les suivants sont empruntés à la revue des sciences *La Nature*.

de 3,2 km. à l'heure. Les matériaux employés pour le barrage de Gatun ont été pris dans la fameuse tranchée de Culebra qui franchit la Cordillière des Andes sur une longueur de 12 km. Dans cette tranchée, on a enlevé 95 millions de mètres cubes en faisant sauter la roche à la dynamite. C'est là surtout que la persévérance et le génie humain ont été soumis à une rude épreuve. Sans cesse, au cours des travaux, il se produisait des éboulements, ce qui occasionnait des retards considérables. La quantité de matériaux, déblais, roche, etc., enlevés est énorme ! On a calculé qu'un train de wagons plats, chargés de tous les déblais du canal, ferait quatre fois le tour de la terre.

La dépense faite par le gouvernement américain pour l'achèvement du canal commencé par Ferdinand de Lesseps est de 1876 millions de francs, auxquels il faut ajouter les 1479 millions dépensés antérieurement par la compagnie française et 70 millions pour les fortifications. On arrive ainsi à un total de 3425 millions, soit plus de 42 millions par km., alors que le canal de Suez ne coûta que 4 millions par kilomètre. Le barrage de Gatun, à lui seul, a englouti 68 millions. Il en a fallu 129 pour les autres écluses et 40 pour achever la tranchée de Culebra.

Les Etats-Unis, à qui revient l'honneur de ce gigantesque travail, fêteront comme il convient l'ouverture de ce canal qui est appelé à rendre d'immenses services au commerce mondial. Certes, les droits de passage seront élevés, mais à notre époque où le temps est de l'argent — time is money, disent les Anglais — on peut prévoir que toutes les grandes lignes de paquebots franchiront le nouveau canal. Et il n'est pas téméraire d'évaluer au 5 % du commerce universel celui qui se portera vers le défilé désormais célèbre de Panama.

PAUL CHAPUIS.

ARITHMÉTIQUE

Solution des problèmes pour les maîtres

donnés dans le n° 16 de *l'Educateur*.

1° x = traitement mensuel. (Supposé un nombre entier de francs, ce qui n'était peut-être pas le cas. — *Réd.*)

Nous avons :

a) $\frac{5\,x - 345}{3}$ = paires de gants ; *b*) $\frac{11\,x - 756}{2}$ = serviettes ;

c) $\frac{12\,x - 834}{5}$ = tapis.

ou *a*) $\frac{5\,x}{3} - 115$ *b*) $\frac{11\,x}{2} - 378$

En examinant *a* et *b* nous remarquons que x doit être divisible par 3 et 2, donc un multiple de 6.

D'après l'équation *c*) 12 x — 834 doit être divisible par 5, donc terminé par 0 ou 5 ; pour cela il faut que le chiffre des unités du produit 12 x soit 4 ou 9 ; mais 9 ne peut convenir ; reste 4, obtenu par la multiplication de 12 par 2 — 7 — 12 — 17, etc.

Donc x peut être = à 6×2 ; 6×7 ; 6×12 ; 6×17, etc.

La supposition x = 12 et x = 42 ne répond pas aux données de l'équation *a*) car $\frac{5\,x}{5} < 115$.

Essayons x = 72 ; nous avons

a) $\frac{5 \times 72}{3} - 115 = \mathbf{5}$; *b*) $\frac{11 \times 72}{2} - 378 = \mathbf{18}$;

c) $\frac{(12 \times 72) - 834}{5} = \mathbf{6}$

Total des objets = 29.

En supposant $x = 6 \times 17 = 102$, nous avons comme total des objets 316 ; supposition écartée d'après les données du problème. Donc nombre des objets = **29**.

A. Corbaz.

Solution algébrique du problème n° 2.

pouvant facilement se comprendre par les élèves des classes primaires supérieures.

Puisque toute équation algébrique réclame une ou plusieurs inconnues remplacées par des lettres, dans ce calcul, c'est la 3e partie la plus simple à représenter.

Soit 3e partie = x.

3 x = ce même résultat compris au calcul.

3 x — 5 = 1re partie ; 3 x + 4 = 2me partie ; 2 × 3 x = 4e partie.

x + 3 x — 5 + 3 x + 4 + 6 x = 90 et en simplifiant 13 x — 1 = 90.

$x = \frac{91}{13} = 7$, donc 1re partie = 21 — 5 = **16** ; 2e = 21 + 4 = **25** ;

3e = 7 ; 4e = 6 × 7 = **42**.

A. Mœschler.

M.M. A. Corbaz, Gingins ; A. Mœscher, Sonvilier ; H. Ory, Lamboing (Berne) ; L. Schulé, Lausanne ; A. Steiner, Lutry ; L. Bauer-Petitjean, La Chaux-de-Fonds ; A. Lude, Villeneuve ; un anonyme, Crêt Meylan (Le Brassus) ; Mlles Mathilde Urech, Curtilles ; Alice Gentizon, Chavannes de Bogis ; L. Noverraz, Chavannes (Moudon) et Mme A. Cottier-Cosandey, Rougemont, nous ont adressé de très intéressantes solutions.

Problème pour les maîtres.

Les membres du corps enseignant d'une importante localité de la Suisse romande ont, à l'occasion du prochain Congrès, décidé de créer une cagnotte. Les instituteurs payeront fr. 4 par mois et les institutrices fr. 3. Or, au bout d'un mois, on constate, que si les institutrices avaient versé chacune autant de francs qu'elles sont, il y aurait en caisse, avec la 1re cotisation déjà perçue fr. 97 de plus que si elles avaient versé chacune autant de francs qu'il y a d'instituteurs. Quel est le nombre des institutrices et celui des instituteurs ?

M. à L.

Adresser les réponses, avant le 5 juin prochain, au rédacteur de la partie pratique.

Lausanne. — Imprimeries Reunies S. A.

700 élèves en 5 ans
Les plus beaux succès

EXPOSITION NATIONALE, BERNE 1914

Qu'est-ce que je donne à mes chers petits pour qu'ils rentrent sains et saufs sans avoir l'estomac dérangé ?

Du Café de malt Kathreiner-Kneipp

Ce produit, recommandé par les médecins est d'une parfaite innocuité et convient même à un estomac très délicat. (S. 537 Y)

On le trouvera :

Restaurant sans alcool de la ligue suisse des femmes.

Crèmerie de la Laiterie.

Jeune suisse allemand

muni du brevet d'instituteur de l'école secondaire désire place dans un institut ou comme instituteur particulier.

Prière d'adresser offres sous chiffre **O. F. 3754 à Orell-Füssli, Publicité, Zürich.** O. 494 F.

PHOTOGRAPHIE C. MESSAZ

Rue Haldimand, 14, LAUSANNE

Spécialités : Portraits, poses d'enfants, groupes de famille et de sociétés.

L'atelier est ouvert tous les jours; le Dimanche de 9 h. à 4 h.

Téléphone 623. — Ascenseur.

Prix modestes. **Prix modestes.**

Maier & Chapuis
Lausanne, rue du Pont

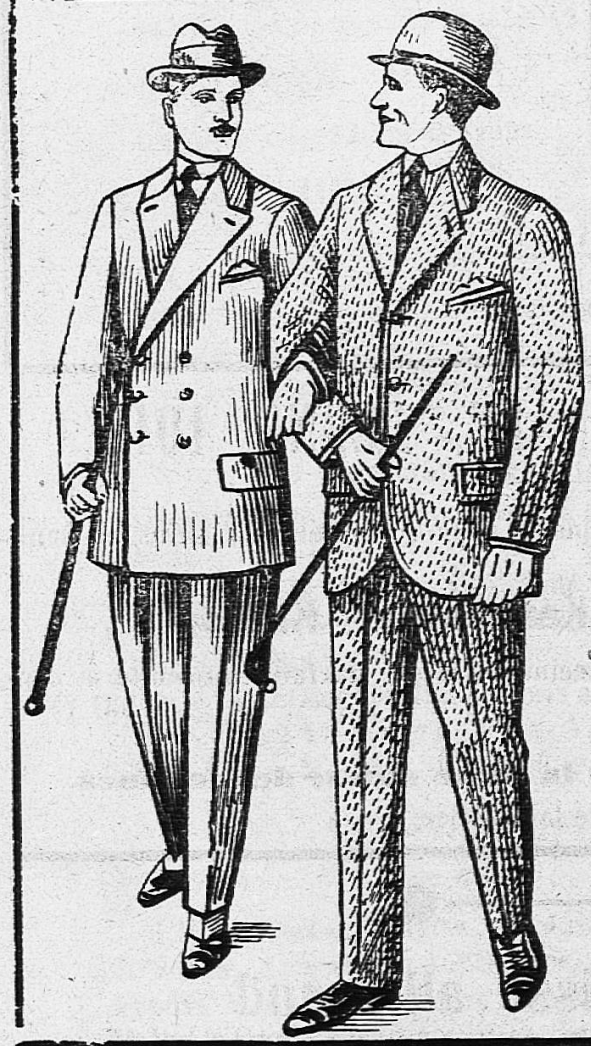

MAISON MODÈLE

Nous offrons toujours un choix superbe en

VÊTEMENTS

sur mesure et confectionnés.

COMPLETS

sports tous genres

Manteaux Caoutchouc

10 % *à 30 jours aux membres de la S. P. V.*

Course d'école

Le plus joli but de promenade près de **Lausanne** est sûrement **le bois de Sauvabelin**, à 5 minutes du Signal avec son **parc aux daims**, grande **volière, singes,** son joli **lac** ; promenades en canot, magnifiques ombrages.

Le **Restaurant du lac** est toujours bien assorti en consommations de toutes espèces. Restauration chaude. **Prix spéciaux pour écoles.**

Adresser les demandes à F. SECRETAN, **Restaurant du lac, Sauvabelin,** Lausanne. — Téléphone 887.

JULES CAUDERAY
ELECTRICIEN
Maison fondée en 1866.

28, rue d'Etraz *LAUSANNE* **Téléphone 1063**

Atelier spécial pour la construction et la réparation de tous appareils de physique, soit mécanique, optique ou électricité.

Appareils de démonstration pour écoles, etc., etc.

VINS ROUGES DE TABLE
Montagne — Corbières — Chianti

Emile MONNET, 10, Louve, 10, LAUSANNE

VALLÉE DE JOUX
Courses scolaires.

Le tarif suisse, très réduit, pour le transport des Sociétés et des Ecoles, est applicable sur la ligne **Pont-Brassus**.

Sur cette ligne, les billets ordinaires de simple course délivrés en trafic interne les dimanches et jours fériés sont valables pour le retour le même jour.

ASSURANCE VIEILLESSE
subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires,** à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

LUCERNE Hôtel et Restaurant sans alcool
WALHALLA
Theaterstrasse 12, à 2 minutes de la Gare et du Débarcadère.

Se recommande au corps enseignant pour **courses d'écoles** et aux sociétés en excursion. Dîner à fr. 1.—, 1.50 et 2.—. Lait, café, thé, chocolat, pâtisserie, etc. Salle pour plus de 250 personnes. Prière aux écoles de s'annoncer à l'avance. Seul hôtel-restaurant sans alcool de la place. — Téléphone 896.

H 132 Lz E. Frœlich, propr.

FŒTISCH FRÈRES
(S. A.)

—: A LAUSANNE, à NEUCHATEL et à VEVEY :—

LIBRAIRIE THÉATRALE

La plus importante maison de ce genre en Suisse.

En location :

Scène démontable et transportable
avec tous les décors courants,
pour Salons, Salles de Sociétés, Hôtels, jardins, etc.

Les décors se louent aussi séparément.

Renseignements à disposition.

NOS NOUVEAUTÉS

Monologues pour Demoiselles et Jeunes filles

	Prix net.
La dernière lettre, monologue dramatique, à lire, pour dame (ou homme), par J. Germain	Fr. —.50
Mon contrat de mariage, pour jeune fille, par J. Germain	» —.50
Je n'emmènerai plus Papa au cinéma, pour petite fille, par J. Germain	» —.50
Solo de mandoline, par L. Garden	» —.50
Presque mariée, par C. Natal	» —.50
Eaux minérales contre le célibat, par C. Natal	» —.60
Ce n'est pas pour les jeunes filles, par G.-A. Sem-Boucherie	» —.50
A Sainte-Catherine (pr mariage), par G.-A. Sem-Boucherie	» —.50
Dans les yeux (pour fillettes), par G.-A. Sem-Boucherie	» —.50
Mon prochain », par G.-A. Sem-Boucherie	» —.50
La leçon de piano, par A. Ribaux	» —.50

Monologues pour Messieurs et Jeunes Gens

La dernière lettre, monologue dramatique, à lire, pour homme (ou dame), par J. Germain	Fr. —.50
J'ai horreur du mariage, monologue gai pour jeune homme, pr J. Germain	» —.50
L'agent arrange et dérange, monologue gai pour homme, pr J. Germain	» —.50
Un homme trop complaisant, par A. Lambert.	» —.50
Comme Papa ! monologue pour garçon, par Edmond Martin	» —.50
Futur présent (pour mariage), monologue en vers pour homme (une partie est à lire), par Ed. Martin	» —.50
Le prince des blagueurs, monologue pour jeunes gens, par Ed. Martin	» —.50
Les débuts de Cassoulade, monologue pour jeunes gens (accent toulousain) par Edmond Martin	» —.50

Lausanne. — Imprimeries Réunies (S.A).

DIEU HUMANITÉ PATRIE

Lme ANNEE. — No 22 LAUSANNE — 30 Mai 1914.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : **A. Dumuid**, instituteur, Bassins.
JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.
GENÈVE : **W. Rosier**, conseiller d'Etat.
NEUCHATEL : **L. Quartier**, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

Librairie Henri DIDIER, 4 et 6, rue de la Sorbonne, PARIS

LA LITTÉRATURE FRANÇAISE ILLUSTRÉE

Collection Moderne de Classiques

COMPREND DÉJA :

ŒUVRES COMPLÈTES

La Bruyère. — *Les Caractères*, annotés par M. G. Cayrou, professeur au Lycée de Toulouse, 70 illust. documentaires, 1 vol. cart. toile..... **3** fr. —
Relié mouton souple, tête dorée *(Notre La Bruyère)* ..... **5** fr. —

Molière. — *Scènes choisies*, annotées par M. Georgin, professeur au Lycée Henri IV, 40 illustrations, 1 vol. relié toile ..... **2** fr. **50**
Relié mouton souple, tête dorée *(Notre Premier Molière)*..... **4** fr. —

MORCEAUX CHOISIS

A. de Vigny. — *Morceaux choisis*, annotés par R. Canat, professeur au Lycée Hoche, 60 illust. 1 vol. relié toile ..... **3** fr. —
Relié mouton souple, tête dorée *(Notre Vigny)*..... **5** fr. —

Corneille. — *Théâtre choisi* par M. et Mme P. Crouzet, P. Andraud et F. Minouflet, 85 illustrations, 1 vol. relié toile ..... **4** fr. —
Relié mouton souple, tête dorée *(Notre Corneille)*..... **6** fr. —

H. de Balzac. — *Morceaux choisis*, annotés par M. J. Merlant, professeur-adj. à la Faculté des lettres de Montpellier, 37 ill. 1 vol. cart. ½ toile **3** fr. —
Relié mouton souple, tête dorée *(Notre Balzac)* ..... **4** fr. **50**

Montesquieu. — *Morceaux choisis*, annotés par M. M. Roustan, professeur au Lycée Condorcet, 35 illustrations, 1 vol. cartonné toile..... **2** fr. **50**
Relié mouton souple, tête dorée *(Notre Montesquieu)*..... **4** fr. —

Chateaubriand. — *Morceaux choisis*, annotés par M. R. Canat, professeur au Lycée Hoche, 41 illustrations, 1 vol. cartonné toile..... **3** fr. —
Relié mouton souple, tête dorée (*Notre Chateaubriand*) ..... **4** fr. **50**

J.-J. Rousseau. — *Morceaux choisis*, annotés par M. D. Mornet, professeur au Lycée Carnot. 35 illustrations, 1 vol. cartonné toile ..... **2** fr. **50**
Relié mouton souple, tête dorée (*Notre Rousseau*) ..... **4** fr. —

PIÈCES DE THÉATRE

Corneille. — *Le Cid*, annoté par M. et Mme P. Crouzet, 12 illust. **1** fr. —

Corneille. — *Polyeucte*, annoté par M. F. Minouflet, professeur au Lycée de Lille, 14 illustrations documentaires ..... **1** fr. —

Corneille. — *Cinna*, annoté par P. Andraud, 15 illustrations.... **1** fr. —

Corneille. — *Horace*, annoté par M. et Mme P. Crouzet, 30 illust. **1** fr. —

Racine. — *Andromaque*, annotée par M. et Mme P. Crouzet, 28 ill. **1** fr. —

Racine. —*Britannicus*, annoté par M. et Mme P. Crouzet, 20 ill. **1** fr. —

Molière. — *Les Précieuses Ridicules*, annotées par M. et Mme P. Crouzet, 14 illustrations ..... **1** fr. —

Molière. — *Les Femmes Savantes*, annotées par M. et Mme P. Crouzet, 14 illustrations ..... **1** fr. —

Molière. — *Le Misanthrope*, annoté par M. F. Gache, professeur au Lycée de Montpellier, 20 illustrations ..... **1** fr. —

Mme MAURICE POTEL

Inspectrice de l'Enseignement primaire de la Seine

LES AUTEURS FRANÇAIS CONTEMPORAINS

Un magnifique volume in-8 écu de 400 pages, orné de 42 illustrations hors-texte cartonné demi-toile ..... **2** fr. **25**
Relié mouton souple, tête dorée (pour bibliothèque ou pour prix).. **3** fr. **75**

HISTOIRE ILLUSTRÉE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

Précis Méthodique

Par MM. E. ABRY, C. AUDIC et P. CROUZET

Deuxième Edition revue et corrigée (40e mille)

Un vol. in-8 carré, imprimé sur beau papier d'alfa et orné de 324 ill. docum. Broché : **5** fr.; relié toile : **5** fr. **50**; relié mouton souple, tête dorée : **7** fr. **50**.

NB. — La vente exclusive de cet ouvrage en Suisse est réservée à la Librairie Payot & Cie, Lausanne.

VAUD
INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places primaires au concours.

INSTITUTEURS : Chavannes sur Moudon : fr. 1600, logement, jardin, plus 7 stères de bois à charge de chauffer la salle d'école ; 5 juin; **Martherenges :** fr. 1600, plus logement et jardin ; 9 juin.

Ecoles primaires

Le Département de l'Instruction publique a sanctionné les nominations ci-après:

Instituteurs :

MM. Chabloz Fernand, à Aigle; Mivelaz Marc, à Echallens : Monod Robert, à L'Isle ; Delay Paul, à Pully ; Loosli Walter, à Orges ; Tharin William, à Baulmes.

Institutrices :

Mlles Delarageaz Hélène, à Ballaigues; Porchet Violette, Maracon ; Magnin Hélène, à Etoy ; Mme Pinard-Bignens Berthe, maîtresse de travaux à l'aiguille, à Marnand.

Dans sa séance du 19 Mai 1914, le Conseil d'Etat a nommé à titre définitif Mlle Marie Bridel en qualité de maîtresse secondaire à l'Ecole supérieure de Montreux.

LA SOCIÉTÉ SUISSE DES MAITRES DE GYMNASTIQUE, organise en 1914, les cours de perfectionnement suivants pour la Suisse romande :

a) A la Chaux-de-Fonds, un cours de deux semaines, du 13 au 25 juillet pour l'étude des 1er et 2me degrés du nouveau Manuel fédéral de gymnastique pour garçons. Directeurs: MM. Bubloz, à la Chaux-de-Fonds, et Bornand, à Genève.

b) A Delémont, un cours de deux semaines, du 13 au 25 juillet, pour l'étude des 2me et 3me degrés de l'enseignement de la gymnastique pour jeunes filles.

Directeurs : MM. Hartmann, à Lausanne, et Guinand, à Locarno.

Inscriptions jusqu'au 15 juin, auprès de M. Auguste Frei, Président de la Société suisse des Maîtres de gymnastique, à Bâle.

Maximum de participation : 32, Peuvent être admis: les maîtres et maîtresses, de gymnastique, les instituteurs et les institutrices; en outre, toutes autres personnes justifiant de leur intention de se vouer à l'enseignement de la gymnastique et pouvant fournir des références sérieuses sur leurs connaissances générales et leurs aptitudes pédagogiques. Eventuellement on recevra des élèves des dernières classes normales.

Pour le cours de la Chaux-de-Fonds, il est alloué à chaque participant une indemnité journalière de fr. 3; une indemnité de logement de fr. 2 par nuit et les frais de déplacement aller et retour en IIIe classe. Pour le cours de Delémont, chaque participant recevra une indemnité journalière de fr. 2.

Le Comité de la Société suisse des Maîtres de gymnastique.

Jeune suisse allemand

muni du brevet d'instituteur de l'école secondaire désire place dans un institut ou comme instituteur particulier.

Prière d'adresser offres sous chiffre **O. F. 3754 à Orell-Füssli, Publicité, Zürich.** O.494 F.

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

Vient de paraître :

NOTRE SANTÉ

MENUS PROPOS DE MÉDECINE

PAR LE

Dr François HELME

Un vol. in-18 de 350 pages, avec 107 figures. Prix, **3 fr. 50.**

Notre santé!... Autant dire notre trésor le plus précieux, notre avenir personnel, celui de nos enfants! Rien de ce qui touche à cela ne peut nous laisser indifférents. Voici donc *un livre excellent et qui est en même temps un livre délicieux,* agréable à lire, utile à consulter.

Il ne s'agit pas d'un traité d'hygiène ennuyeux, rempli de conseils vagues que personne ne suit! Dans une langue admirablement claire et souvent spirituellement imagée, l'auteur, un médecin français de compétence indiscutée, enseigne une foule de petits secrets pour ceux qui souffrent ou ceux, plus nombreux encore, qui veulent éviter de souffrir. Il ne craint pas de reprendre, avec les dernières acquisitions de la science médicale moderne, certains remèdes de *bonne femme* dédaignés par les pédants et, avec un optimisme enjoué et bon enfant, il nous délivre du *cauchemar microbien,* de l'*abus des régimes,* nous rappelle *les fruits et les légumes qui guérissent,* nous donne la recette d'*une décoction de céréales* qui fait merveille, nous promène dans *les jardins d'Esculape, — les fleurs qui guérissent,* — nous présente *quelques vieilles plantes médicinales cueillies le long des sentiers de la thérapeutique,* nous montre *la grandeur et la décadence des purgatifs végétaux,* ainsi que *le rôle d'autres végétaux dans l'inflammation, les coliques hépatiques, le rhumatisme et quelques autres de nos misères,* nous décrit *les subtils pharmaciens de l'organisme,* nous apprend *comment on dort, pourquoi l'on dort,* nous *explique les tragédies et comédies du sommeil,* nous prend *aux cheveux — les drames pilaires,* — nous fait *un peu d'anatomie pour le chapitre des souliers* et des *observations sur la beauté du visage.*

Puis vient le chapitre *où l'on trouve quelques indications générales pour prévenir des ans l'irréparable outrage,* et celui des *maladies invisibles.* — Le docteur nous courbe ensuite devant *Sa Majesté la Grippe,* nous guérit du *rhume des foins, du lumbago,* nous envoie *à la mer ou à la montagne* et nous prosterne devant *Phébus guérisseur.*

En résumé, le Dr François Helme a su, dans ce livre original, **élever la vulgarisation médicale à la hauteur d'un genre littéraire.** Et c'est pourquoi *Notre santé* mérite de recevoir du grand public l'accueil le plus sympathique et le plus empressé.